

France Bénévolat et le Crédit Mutuel d'Anjou signent dans le Maine et Loire un partenariat innovant pour développer le bénévolat et la solidarité

Bernard Flouriot, Président du Crédit Mutuel d'Anjou (CMA) et Paul Rehulka, Président de France Bénévolat Maine et Loire, ont signé le 19 juin 2008 un accord de partenariat visant à implanter des Bourses du Bénévolat dans les agences du CMA. Ils développeront ainsi conjointement le bénévolat auprès des publics de ces agences dans le cadre de l'implantation d'«Univers des besoins de la solidarité».

Fidèle à ses valeurs d'origine, en particulier de solidarité, le Crédit Mutuel est le premier partenaire du monde associatif en France. Le Crédit Mutuel d'Anjou soutient ainsi depuis 25 ans l'activité et les objectifs de France Bénévolat Maine et Loire en terme de développement de la solidarité via le bénévolat.

France Bénévolat Maine et Loire fait partie du réseau France Bénévolat, plateforme reliant l'activité de 250 implantations locales de développement du bénévolat, animée par le site www.francebenevolat.org, outil d'intermédiation entre les besoins des associations et les souhaits des bénévoles. Bien que les chiffres du bénévolat connaissent une progression constante (14 millions de bénévoles actifs dans plus de million d'associations), il n'y a jamais assez de bénévoles :

- parce que les champs de la solidarité et du développement du lien social sont illimités ;
- parce que les associations existantes ont toujours des nouveaux projets à mettre en œuvre, ce qui est un signe de leur dynamisme ;
- parce que les compétences exigées des bénévoles sont très souvent de plus en plus pointues, en particulier dès que les activités associatives concernent des accompagnements individuels (d'enfants, de malades, de personnes âgées, de jeunes en insertion, de demandeurs d'emplois, de créateurs d'entreprises, de SDF...).

La signature de ce partenariat constitue une formidable opportunité pour mieux répondre à cette mission, par l'implantation progressive d'une « Bourse du bénévolat » au sein des agences du CMA. Concrètement, France Bénévolat y animera un espace par l'affichage des missions bénévoles émanant de ses associations adhérentes et partenaires. Ainsi tous les clients, sociétaires et salariés du CMA auront un accès privilégié aux besoins en bénévoles des associations du territoire et pourront y répondre plus facilement.

France Bénévolat Maine et Loire trouve par cet accord un maillage territorial fin, pour mieux répondre à ses objectifs par rapport à la vie associative. Le Crédit Mutuel d'Anjou développe ainsi quant à lui une expression concrète de ses valeurs de solidarité. Dominique Thierry, Vice-président de France Bénévolat, souhaite que cet accord innovant permette la démultiplication dans d'autres régions d'initiatives comparables, au bénéfice du bénévolat et de la solidarité.